

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2022

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6 - 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 20



Mongiat • Bernucci
S.E.N.C.R.L. / LLP. Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondations philanthropiques Canada
Philanthropic Foundations Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal (Québec)
Le 9 mai 2023

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opportu- nité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Produits					
Cotisations des membres	854 642 \$	- \$	- \$	854 642 \$	946 190 \$
Frais de conférence et dons	355 537	-	-	355 537	100 528
Dons (non affectés)	255 493	-	-	255 493	351 480
Subventions (réservées) (note 6)	167 179	-	-	167 179	309 154
Intérêts	17 871	-	-	17 871	10 341
Consortium Québec COVID-19	-	-	-	-	708 129
Subventions étudiants (MITACS)	-	-	-	-	13 037
	<u>1 650 722</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 650 722</u>	<u>2 438 859</u>
Charges					
Impact					
Plaidoyer (annexe A)	280 751	-	-	280 751	502 232
Apprentissage et mobilisation des connaissances (annexe B)	171 606	-	-	171 606	232 815
Communications stratégiques (annexe C)	190 520	-	-	190 520	247 214
Recherche (annexe D)	117 843	-	-	117 843	116 123
Soutien aux membres (annexe E)	130 192	-	-	130 192	149 017
Conférence/colloque (annexe F)	430 705	-	-	430 705	157 224
Gouvernance et reddition de comptes (annexe G)					
Opérations (annexe H)	21 331	-	-	21 331	24 785
Opérations (annexe H)	276 777	-	-	276 777	226 399
Consortium Québec COVID- 19 (annexe I)					
	-	-	-	-	708 129
Projet collaboratif/climatique (annexe J)					
	<u>22 920</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>22 920</u>	<u>70 329</u>
	<u>1 642 645</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 642 645</u>	<u>2 434 267</u>
Excédent des produits sur les charges					
	<u>8 077 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>8 077 \$</u>	<u>4 592 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Investis en immobili- sations corporelles	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	(2 923) \$	11 475 \$	261 954 \$	525 371 \$	795 877 \$	791 285 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>8 077</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 077</u>	<u>4 592</u>
SOLDE À LA FIN	<u>5 154 \$</u>	<u>11 475 \$</u>	<u>261 954 \$</u>	<u>525 371 \$</u>	<u>803 954 \$</u>	<u>795 877 \$</u>

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	373 378 \$	- \$	- \$	373 378 \$	398 691 \$
Dépôt à terme et intérêts cours (note 10)	1 052 054	-	-	1 052 054	1 034 337
Débiteurs (note 3)	42 836	-	-	42 836	63 117
Frais payés d'avance	24 259	-	-	24 259	5 368
Créances interfonds (note 8)	<u>-</u>	<u>261 954</u>	<u>525 371</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	1 492 527	261 954	525 371	1 492 527	1 501 513
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>4 277</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 277</u>	<u>11 475</u>
	<u>1 496 804 \$</u>	<u>261 954 \$</u>	<u>525 371 \$</u>	<u>1 496 804 \$</u>	<u>1 512 988 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

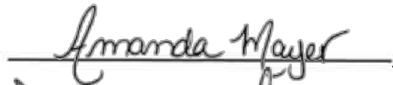
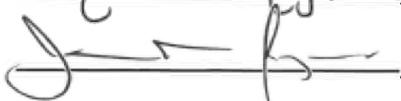
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs et frais courus	85 125 \$	- \$	- \$	85 125 \$	130 752 \$
Apports reportés (note 5)	520 195	-	-	520 195	469 674
Subventions reportées	-	-	-	-	50 000
Dons reportés	87 530	-	-	87 530	66 685
Créances interfonds (note 8)	<u>787 325</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>1 480 175</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>692 850</u>	<u>717 111</u>
Actifs nets					
Non affectés	5 154	-	-	5 154	(2 923)
Investis en immobilisations corporelles	11 475	-	-	11 475	11 475
Fonds de réserve d'opportunité	-	261 954	-	261 954	261 954
Fonds d'urgence	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>525 371</u>	<u>525 371</u>	<u>525 371</u>
	<u>16 629</u>	<u>261 954</u>	<u>525 371</u>	<u>803 954</u>	<u>795 877</u>
	<u>1 496 804 \$</u>	<u>261 954 \$</u>	<u>525 371 \$</u>	<u>1 496 804 \$</u>	<u>1 512 988 \$</u>

Engagements contractuels (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 , administrateur
 , administrateur

FONDATEIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	8 077 \$	4 592 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 198	6 320
Intérêts courus	<u>(8 967)</u>	<u>(2 651)</u>
	6 308	8 261
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	<u>(22 871)</u>	<u>(378 689)</u>
	<u>(16 563)</u>	<u>(370 428)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(8 750)	(750 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(5 929)</u>
	<u>(8 750)</u>	<u>(755 929)</u>
Diminution de l'encaisse	(25 313)	(1 126 357)
Encaisse au début	<u>398 691</u>	<u>1 525 048</u>
Encaisse à la fin	<u><u>373 378</u></u> \$	<u><u>398 691</u></u> \$

1. STATUT

Le 18 août 1999, Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada a été constituée en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a demandé et a obtenu un certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composée uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association est enregistrée comme organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des dépôts à terme et intérêts courus..

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus..

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des cotisations des membres et à la programmation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve d'opportunité présente les produits et les charges afférents aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux de l'association.

Le fonds d'urgence a pour but de traiter les éventualités catastrophiques.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

Les produits de conférence et de colloque et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Ventilation des charges

L'association présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : impact, gouvernance, reddition de comptes et opérations.

Les salaires et avantages sociaux sont répartis au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Matériel informatique	3 ans

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Sommes à recevoir de l'État	32 836 \$	63 117 \$
Débiteurs	<u>10 000</u>	<u>-</u>
	<u><u>42 836 \$</u></u>	<u><u>63 117 \$</u></u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	<u>21 743 \$</u>	<u>17 466 \$</u>	<u>4 277 \$</u>	<u>11 475 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres et des revenus pour le consortium Québec COVID-19 et le projet collaboratif/climatique reçus au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2022	2021
Solde d'ouverture	469 674 \$	837 070 \$
Moins : montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(469 674)	(837 070)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>520 195</u>	<u>469 674</u>
Solde de clôture	<u><u>520 195</u></u> \$	<u><u>469 674</u></u> \$

6. SUBVENTIONS (RÉSERVÉES)

	2022	2021
CV et politiques	90 428 \$	180 000 \$
Data	5 000	10 000
JEDI/DEI	29 145	40 630
Projet climatique	42 606	67 444
Réconciliation	<u>-</u>	<u>11 080</u>
	<u><u>167 179</u></u> \$	<u><u>309 154</u></u> \$

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

**7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU
FONCTIONNEMENT**

	2022	2021
Débiteurs	20 281 \$	(36 520) \$
Frais payés d'avance	(18 891)	31 484
Créditeurs et frais courus	(45 627)	42 068
Apports reportés	50 521	(367 396)
Subventions reportées	(50 000)	(10 000)
Dons reportés	<u>20 845</u>	<u>(38 325)</u>
	<u>(22 871) \$</u>	<u>(378 689) \$</u>

8. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds au 31 décembre 2022 ne portent pas d'intérêt et n'ont aucune modalité de remboursement.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 12 120 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2023	<u>12 120 \$</u>
------	------------------

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financières.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'association gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice était de 2,62 % (0,87 % en 2021) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créiteurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Annexe A					
Plaidoyer					
Projets spéciaux	170 342 \$	- \$	- \$	170 342 \$	381 061 \$
Salaires et avantages sociaux attribués	<u>110 409</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>110 409</u>	<u>121 171</u>
	<u><u>280 751 \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>280 751 \$</u></u>	<u><u>502 232 \$</u></u>

Annexe B

Apprentissage et mobilisation des connaissances

Salaires et avantages sociaux attribués	97 769 \$	- \$	- \$	97 769 \$	96 373 \$
Abonnements/connaissance	26 808	-	-	26 808	13 076
Consultants et facilitateurs	16 669	-	-	16 669	69 058
Conception	10 792	-	-	10 792	9 021
Partenariats	10 000	-	-	10 000	18 890
Événements d'apprentissage et logistique	6 517	-	-	6 517	5 493
Développement professionnel	3 051	-	-	3 051	16 926
Stratégie de données pour les bailleurs de fonds	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 978</u>
	<u><u>171 606 \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>171 606 \$</u></u>	<u><u>232 815 \$</u></u>

FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Annexe C					
Communications stratégiques					
Salaires et avantages sociaux attribués	117 769 \$	- \$	- \$	117 769 \$	151 985 \$
Projets spéciaux de communications	63 740	-	-	63 740	27 492
Site Web de FPC	6 484	-	-	6 484	6 827
Développement Web	2 527	-	-	2 527	58 713
Consultations en communications	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 197</u>
	<u>190 520 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>190 520 \$</u>	<u>247 214 \$</u>

Annexe D

Recherche

Salaires et avantages sociaux attribués	95 688 \$	- \$	- \$	95 688 \$	107 548 \$
Frais de recherche	<u>22 155</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>22 155</u>	<u>8 575</u>
	<u>117 843 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>117 843 \$</u>	<u>116 123 \$</u>

Annexe E

Soutien aux membres

Salaires et avantages sociaux attribués	103 048 \$	- \$	- \$	103 048 \$	98 209 \$
Services de traduction	19 997	-	-	19 997	44 639
Publications	7 147	-	-	7 147	139
Frais de voyage et de représentation	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 030</u>
	<u>130 192 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>130 192 \$</u>	<u>149 017 \$</u>

**FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Annexe F					
Conférence/colloque					
Logistiques	229 141 \$	- \$	- \$	229 141 \$	22 267 \$
Salaires et avantages sociaux attribués	88 327	-	-	88 327	71 612
Honoraires professionnels	64 566	-	-	64 566	22 621
Comité et conférenciers	18 595	-	-	18 595	7 125
Autres frais de conférence	15 173	-	-	15 173	33 599
Matériels	14 903	-	-	14 903	-
	<u>430 705 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>430 705 \$</u>	<u>157 224 \$</u>

Annexe G

Gouvernance et reddition de comptes

Conseil d'administration	14 535 \$	- \$	- \$	14 535 \$	- \$
Rapport annuel	5 780	-	-	5 780	6 248
Assurances	1 016	-	-	1 016	2 575
Audit	-	-	-	-	15 962
	<u>21 331 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>21 331 \$</u>	<u>24 785 \$</u>

**FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Annexe H					
Opérations					
Salaires et avantages sociaux attribués	103 048 \$	- \$	- \$	103 048 \$	83 869 \$
Frais de voyage et de représentation	44 793	-	-	44 793	-
Comptabilité	32 695	-	-	32 695	16 729
Honoraires professionnels et consultants	25 581	-	-	25 581	9 054
Soutien informatique	22 686	-	-	22 686	34 569
Loyer	12 570	-	-	12 570	47 520
Fournitures de bureau	10 267	-	-	10 267	16 751
Adhésions	9 453	-	-	9 453	-
Amortissement	7 199	-	-	7 199	6 320
Services financiers	2 765	-	-	2 765	3 341
Assurances	2 120	-	-	2 120	-
Ressources humaines	1 556	-	-	1 556	-
Téléphone et internet	1 534	-	-	1 534	4 384
Énergie	266	-	-	266	386
Frais postaux et de livraison	244	-	-	244	1 641
Amélioration du bureau	-	-	-	-	1 835
	<u>276 777 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>276 777 \$</u>	<u>226 399 \$</u>

Annexe I

Consortium Québec COVID-19

Frais du consortium COVID Québec	- \$	- \$	- \$	- \$	594 086 \$
Frais de coordination de projet	-	-	-	-	114 043
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>708 129 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2022 Total	2021 Total
Annexe J					
Projet collaboratif/climatique					
Salaires et avantages sociaux attribués	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$	- \$
Projet climatique	2 920	-	-	2 920	67 444
Collaboratif climatique Montréal	-	-	-	-	2 885
	<u>22 920 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>22 920 \$</u>	<u>70 329 \$</u>